



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 23 Avril 2024

LA CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE S'ASSOCIE À IZI by EDF ET CONFIRME AINSI SA VOLONTÉ D'ÊTRE UN ACTEUR MAJEUR, UTILE À SES CLIENTS, DANS LE FINANCEMENT DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Pour de nombreux propriétaires, la rénovation énergétique de leur logement est un enjeu majeur. Forte de son réseau de 415 agences et de conseillers expérimentés, la Caisse d'Épargne Ile-de-France accompagne ses clients à chaque étape de leur projet, de l'estimation de la situation énergétique du logement jusqu'au financement et à la réalisation des travaux. Pour compléter cette démarche et offrir des solutions sur mesure qui soient adaptées aux besoins spécifiques de chaque projet, la Caisse d'Épargne Ile-de-France s'allie à IZI by EDF.

Avec ce partenariat, la banque confirme son engagement en faveur de la transition environnementale et sa volonté d'être un acteur majeur du financement de la rénovation énergétique en Ile-de-France.

Opérateur global de la rénovation énergétique, IZI by EDF se distingue par sa capacité à coordonner l'ensemble du projet de rénovation énergétique des clients propriétaires, du diagnostic énergétique à la recherche des aides et la supervision des artisans. IZI by EDF propose ainsi une couverture étendue de travaux en fonction du besoin du client.

Grâce à cette collaboration, le client est assuré d'avoir un accompagnement personnalisé pour ses travaux et ses aides, qui correspond à ses attentes, et qui vient compléter les solutions de financement avantageuses portées par la Caisse d'Épargne avec l'Eco-Prêt à Taux Zéro et l'Eco-PTZ MaPrimeRénov'. Ce dispositif permet de contracter un prêt à taux 0% pour des travaux visant à améliorer la performance énergétique des logements.

Ainsi, pour les clients de la Caisse d'Épargne IDF, les aides financières (MaPrimeRénov', Certificat d'économie d'énergie, aides gouvernementales), auxquelles les clients seraient éligibles, seront gérées et directement déduites du devis IZI by EDF, tandis que le reste à charge du projet pourra être financé par les solutions de financement Caisse d'Épargne Ile-de-France.

Grâce au simulateur proposé par IZI by EDF, les conseillers bancaires pourront aider les clients à identifier les travaux à réaliser dans leur logement dans la perspective de l'amélioration de leur quotidien.



« Quand on observe que 15,7 % du parc des résidences principales françaises sont classées comme passoires énergétiques (étiquettes F et G du DPE), soit 4,8 millions de logements énergivores* : on mobilise son écosystème au profit de ses clients ! La Caisse d'Épargne Ile-de-France se positionne comme un partenaire de confiance pour les franciliens qui souhaitent s'engager dans des projets de rénovations énergétiques. Grâce à sa solidité financière et à sa gamme de produits adaptés, combinées à l'expertise reconnue de IZI by EDF, la banque francilienne offre à ses clients les moyens de concrétiser leurs projets tout en contribuant à la transition environnementale pour être utile au plus grand nombre. » indique Céline GARROT, Directrice du Développement Banque de Détail de la Caisse d'Épargne Ile-de-France.



COMMUNIQUE DE PRESSE

* Source au 07.03.2024 : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/tableau-de-suivi-de-la-renovation-energetique-dans-le-secteur-residentiel>

CONTACTS PRESSE

Caisse d'Épargne Ile-de-France

Responsable projets médias & RP

Sonia JOCITCH – 06 24 74 29 91

sonia.jocitch@ceidf.caisse-epargne.fr

À propos de la Caisse d'Épargne Ile-de-France : Banque régionale coopérative, première actionnaire du Groupe BPCE, elle exerce son activité depuis plus de 200 ans et finance tous les domaines de l'économie et l'ensemble des acteurs de l'Ile-de-France : collectivités locales, logement social, associations, entreprises, institutionnels, particuliers et professionnels. La Caisse d'Épargne Ile-de-France regroupe un réseau de 415 agences et 28 centres d'affaires dédiés aux entreprises ainsi qu'une Banque Privée. Elle compte 5 000 collaborateurs et 3 millions de clients dont 700 000 sociétaires. Elle accompagne le développement de trois filiales : La Banque BCP, la Banque de Tahiti et la Banque de Nouvelle Calédonie. Toutes nos actualités [ici](#)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :     www.caisse-epargne.fr/ile-de-france